

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Gilles Schryer, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire Stéphane Roy. Le directrice générale par intérim, Mme Lyz Beaulieu, est aussi présente.

La séance est ouverte à 18 h 45. Les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits conformément aux dispositions des articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1)

ORDRE DU JOUR

Ladite séance extraordinaire est convoquée par M. le maire, pour les sujets suivants :

- 1 Appropriation de surplus affectés au budget 2019
- 2 Appropriation de surplus libre au budget 2020
- 3 Adoption des comptes
- 4 Embauche – directrice générale
- 5 Calendrier des séances 2020
- 6 Dépôt du projet de règlement 01-01-2020
- 7 Dépôt du projet de règlement 02-01-2020
- 8 Autorisation de signature – demande de rampe de mises à l'eau
- 9 Autorisation de signature – convention de prêt CPPB
- 10 P'tite caisse biblio budget
- 11 Budget révisé OMH
- 12 Fermeture Épargne à terme # 6
- 13 P.G. non-renouvellement de contrat d'entretien – autorisation de signature
- 14 Contrat réparation biblio
- 15 Équipements loisirs
- 16 Contrat pour achat de la génératrice

ADOPTÉE.

376-12-2019(2)

APPROPRIATION DE SURPLUS AFFECTÉS AU BUDGET 2019

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité que soit appropriée au budget 2019 la somme de 228 405 \$, figurant au surplus réservé prévu audit budget 2019.

ADOPTÉE.

377-12-2019

APPROPRIATION DE SURPLUS LIBRE AU BUDGET 2020

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité qu'un montant de 180 248 \$ soit approprié à la prévision budgétaire 2020, et ce, à partir du surplus libre au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE.

378-12-2019

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-12-2019 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 36 952,37 \$;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 35218-20950 à 34015-61166 au montant de 17 350,07 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 8563 à 8569 pour un montant de 1 115,26 \$

ADOPTÉE.

379-12-2019

EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Proposé par François Monière

appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité que Madame Christine Gonthier-Gignac soit embauchée à titre de secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus comblant ainsi le poste laissé vacant par Madame Daisy Constantineau.

De plus, les conditions salariales, la date d'entrée en fonction et toutes les autres conditions de travail seront fixées dans un contrat de travail qui sera signé entre les parties.

De plus, qu'elle soit autorisée à signer les chèques et tous autres documents relatifs à l'administration municipale.

ADOPTÉE.

380-12-2019

CALENDRIER DES SÉANCES 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020.

Ces séances se tiendront le mardi et débiteront à 20 h :

- | | |
|--------------|----------------|
| • 14 janvier | • 14 juillet |
| • 04 février | • 04 août |
| • 03 mars | • 01 septembre |
| • 07 avril | • 06 octobre |
| • 05 mai | • 03 novembre |
| • 02 juin | • 01 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE.

381-12-2019

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 01-01-2020

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité que le
projet de règlement n° 01-01-2020, soit accepté pour dépôt.
ADOPTÉE.

382-12-2019

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 02-01-2020

Proposé par François Monière
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité que le
projet de règlement n° 02-01-2020, soit accepté pour dépôt.
ADOPTÉE.

383-12-2019

AUTORISATION DE SIGNATURE – RAMPE DE MISES À L'EAU

Proposé par Gilles Schryer
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'autoriser Madame Claudia Fortin, biologiste, de la firme Bélanger Agro-Consultant à signer toute demande de certificat d'autorisation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.
ADOPTÉE.

384-12-2019

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION DE PRÊT CPPB

Proposé par François Monière
appuyé par Gilles Schryer
et résolu à l'unanimité
d'autoriser Monsieur le maire, Stéphane Roy et la directrice générale par intérim, Madame Lyz Beaulieu, à signer la convention de prêt dans le cadre du projet d'acquisition d'une embarcation de travail suite à une demande de soutien financier présentée à la MRC d'Antoine-Labelle par la Corporation du Parc du Poisson Blanc.
ADOPTÉE.

385-12-2019

P'TITE CAISSE BIBLIO - BUDGET

Proposé Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la directrice de la bibliothèque à organiser l'activité suivante soit la présentation de marionnettes et ombres chinoises par Gloria des Zanimés.

De plus, qu'un montant de 200 \$ soit autorisé afin de remettre la p'tite caisse de la biblio à jour.

ADOPTÉE.

386-12-2019

BUDGET RÉVISÉ OMH

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité que la
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, approuve le budget révisé du 11 novembre 2019 et le 09 décembre 2019 de l'Office municipal d'habitation (OMH) tel que présenté par l'OMH et résumé comme suit :

| <u>11 novembre 2019</u> | <u>APPROUVÉ</u> | <u>RÉVISÉ</u> |
|---|-----------------|---------------|
| - Revenus | 28 299 \$ | 28 299 \$ |
| - Dépenses | 50 705 \$ | 51 768 \$ |
| - Déficit..... | 22 406 \$ | 23 469 \$ |
| (partagé comme suit :) | | |
| - Contribution de la SHQ..... | 20 165 \$ | 21 122 \$ |
| - Contribution de Mun. NDL..... | 2 241 \$ | 2 347 \$ |
| MONTANT À REMBOURSER SUITE À LA RÉVISION | | 106 \$ |

| <u>09 décembre 2019</u> | <u>APPROUVÉ</u> | <u>RÉVISÉ</u> |
|---|-----------------|---------------|
| - Revenus | 28 299 \$ | 28 299 \$ |
| - Dépenses | 51 768 \$ | 52 020 \$ |
| - Déficit..... | 23 469 \$ | 23 721 \$ |
| (partagé comme suit :) | | |
| - Contribution de la SHQ..... | 21 122 \$ | 21 349 \$ |
| - Contribution de Mun. NDL..... | 2 347 \$ | 2 372 \$ |
| MONTANT À REMBOURSER SUITE À LA RÉVISION | | 25 \$ |

MONTANT TOTAL À REMBOURSER SUITE AUX RÉVISIONS130 \$
ADOPTÉE.

387-12-2019

FERMETURE ÉPARGNE À TERME # 6

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité
d'entériner le retrait de l'épargne à terme n° 6 relatif à la mini-centrale et
transférer le montant de 183 707,03 au compte courant.

ADOPTÉE.

388-12-2019

NON-RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité
d'autoriser M. Dominic Piché à signer l'entente de non-renouvellement du
contrat d'entretien et soutien des applications avec PG Solutions.

ADOPTÉE.

389-12-2019

CONTRAT RÉPARATION BIBLIO

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'accepter la proposition présentée par Construction-Rénovation Hubert
Tauvette et Fils inc. au montant de 4 129,70 \$ pour les réparations de la
bibliothèque.

ADOPTÉE.

390-12-2019

ÉQUIPEMENT LOISIRS

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Gilles Schryer
et résolu à l'unanimité que la
directrice du service des loisirs et de la culture, soit autorisée à faire l'acquisition
des équipements suivants :

- Balles pickleball (124)..... 115,68 \$ + tx
- Gourde d'eau pour joueur d'hockey (24 + support) 140,73 \$ + tx
- Support aide-patineur pour enfant (3)..... 89,97 \$ + tx
- Ballon de volleyball (2) 53,98 \$ + tx

ADOPTÉE.

CONTRAT POUR ACHAT DE LA GÉNÉRATRICE

ATTENDU QUE la municipalité, par sa résolution 364-12-2019, a soumissionné pour l’acquisition d’une génératrice remorquée Kohler au montant de 20 100, \$;

ATTENDU QUE la directrice générale des services en ressources matérielles et documentaires a accepté notre soumission dans le cadre de l’appel d’offre numéro 19-0487;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre et appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l’unanimité d’accepter le contrat de vente de la génératrice Kohler au montant de 20 100 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 19 h 10.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par.....
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire